

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ Le Royaume-Uni et l'Europe : un mariage d'intérêts plus que de passion
- ▶ La géopolitique de l'océan Indien
- ▶ Les opérations extérieures de l'armée de l'air 1964-1991



Centre d'enseignement militaire supérieur Air  
[www.eoaa.air.defense.gouv.fr](http://www.eoaa.air.defense.gouv.fr)





Frédéric Chopin au piano dans le salon du prince Radziwill, 1887 (huile sur toile du peintre Hendrick Siemiradzki).

## Préface

La pleine participation de la France à la structure militaire de l'OTAN représente, entre autres, un défi pour le personnel concerné. Après les transformations effectuées dans le cadre d'*Air 2010* et les réformes de grande ampleur lancées à l'été 2008, l'aptitude à s'adapter à un environnement qui continue d'évoluer dans un monde toujours plus complexe demeure une nécessité permanente.

S'adapter au milieu est une des qualités fondamentales du chef militaire, qualité qui demande ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de vastes connaissances. C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du *xxi<sup>e</sup>* siècle. En effet, il faut rester convaincu que « *...la véritable école du commandement est la culture générale...* » (général de Gaulle : *Vers l'armée de métier*).

*Les Carnets du Temps* poursuivent ainsi leur objectif d'apporter aux jeunes officiers que vous êtes un fonds culturel indispensable, constitué de trois cents idées maîtresses relevant de onze domaines majeurs. Pour ce faire, le CEMS Air est aidé par un comité pédagogique composé de personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qu'il convient ici de remercier pour leur précieuse contribution.

Je ne peux que vous encourager à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, qui vous aidera à façonner vous-même les outils dont vous aurez besoin pour faire face aux situations complexes d'un monde toujours incertain.

Colonel Carlos Martinez,  
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



Le Royaume-Uni et l'UE

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**  
21 place Joffre, 75 700 PARIS  
SP 07

**Directeur de la publication :**  
Col Carlos Martinez

**Rédacteur en chef :**  
Cdt Corinne Robillard

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Asp Gaëlle Vigy

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Sylvaine Thébault (R)  
Adc Jean-Paul Talimi  
Sgc Fanny Coffin  
Sgc Cassandre Gruyer

**Soutien technique :**  
Cne Denis Poucet  
Asp Alexandre Schmitt

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Clc Zita Martins Nunes  
Cal Stéphanie Pointin

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la  
bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Cal Julien Biguine  
Cal Tatiana Romany

**Correspondance :**  
CEMS Air - BP 43  
00445 ARMÉES  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
BA 721 Rochefort

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les  
articles n'engagent que la  
responsabilité des auteurs.

**TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS**  
ISSN 1769-4752

## Relations internationales

Le Royaume-Uni et l'Europe : un mariage d'intérêts  
plus que de passion ..... 4

## Économie

Qu'apporte l'euro aux citoyens des adhérents  
à l'Union économique et monétaire ? ..... 6

## Stratégie

John Warden et la « théorie des cinq cercles » ..... 8

## Philosophie

*Par-delà nature et culture*, Philippe Descola ..... 10

## Géopolitique

La géopolitique de l'océan Indien ..... 12

## Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Les opérations extérieures de l'armée de l'air  
1964-1991 ..... 14

## Droit et institutions

La décentralisation ..... 16

## Sciences

Les débris spatiaux ..... 18

## Histoire

1258, les Mongols prennent Bagdad : les cavaliers  
de la steppe bâtissent un immense empire ..... 20

## Pensée politique

La transpolitie ..... 22

## La bibliothèque essentielle

François Mauriac - *Thérèse Desqueyroux* (1927) ..... 24

## Arts

Frédéric Chopin (1810-1849) ..... 26

**Au fil de la plume** ..... 28

## Le Royaume-Uni et l'Europe : un mariage d'intérêts plus que de passion

**Le Royaume-Uni fait-il partie de l'Europe ? Cette interrogation, jamais vraiment disparue de l'esprit d'une population britannique qui continue parfois à désigner les affaires européennes comme celles du « Continent », est sans doute aussi l'objet d'éternelles spéculations dans toutes les grandes chancelleries de l'Union.**

Grande d'Europe de par l'Histoire, État membre de l'Union européenne par raison, la Grande-Bretagne n'est pas, de fait, un pays européen comme les autres et n'en finit pas de rappeler son attachement à une singularité encore portée comme l'étendard de sa grandeur.

Comme le général de Gaulle le disait, cette exception britannique trouve ses racines dans la géographie. Proche du continent mais isolé de lui par la Manche, ce pays se caractérise avant tout par sa mentalité insulaire. Longtemps en conflit avec les nations du continent et toujours tourné vers de grands horizons qui le menèrent à l'empire, le royaume s'est forgé une identité qui l'a souvent éloigné de voisins pourtant proches.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, Londres a peu de raisons de se sentir proche de ses voisins continentaux. Dernier rempart contre l'Allemagne nazie après la capitulation de la France en juin 1940 et jusqu'à l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941, le Royaume-Uni se distingue par le fait de n'avoir pas connu l'occupation. Le pays est en outre étroitement lié aux Américains depuis la signature de la charte de l'Atlantique. Enfin, Londres jouit d'une place de choix aux côtés de Moscou et de Washington à l'occasion des grandes conférences de Yalta et de Potsdam.

En 1946, si Churchill fait référence à l'instauration d'États-unis d'Europe, il ne l'entend que dans l'intérêt britannique. Dans son esprit, l'Europe ne constitue qu'un des trois cercles d'une sphère d'influence qui inclut le Commonwealth et l'Amérique du Nord. L'esprit du temps est ainsi résumé par Ernest Bevin, secrétaire d'État aux affaires étrangères, en 1949, lorsqu'il déclare que « *la relation avec le Commonwealth et les liens récents avec les États-Unis impliquent que le Royaume-Uni garde, comme par le passé, un caractère différent des autres nations européennes qui le rendent fondamentalement incapable de s'intégrer totalement à elles* ».

La ligne britannique sera définie, dès lors, par la recherche d'une stratégie d'équilibre visant à faire en sorte que l'Europe ne devienne pas un acteur politique entre les deux blocs pendant la guerre froide et qu'elle n'oblige pas le royaume à devoir choisir entre le lien transatlantique et la défense de ses intérêts sur le continent, Londres redoutant à la fois une Amérique isolationniste dans laquelle la Grande-Bretagne n'aurait plus vraiment sa place et une Europe en déclin qui la forcerait à s'en remettre durablement aux Américains. Cette dimension, particulièrement marquante dans le domaine stratégique, vaudra aux Britanniques, de façon partiellement erronée, d'être identifiés comme le « *cheval de Troie* » des intérêts américains en Europe. En cohérence avec ces objectifs, l'ambition des Britanniques pour le projet européen n'aura donc jamais vraiment épousé la logique de l'idéal des pères fondateurs.

Selon cette vision, Londres refusa de participer à la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951 et ne signa donc pas aux côtés des six membres fondateurs le traité de Rome de 1957 qui institua la Communauté économique européenne. Pressé par les Américains de s'y investir davantage à partir de 1961, Londres ne rejoindra finalement la CEE qu'en 1973 après avoir vu sa candidature faire l'objet d'un veto français par deux fois en 1963 et 1967. Dès lors, les gouvernements successifs n'eurent de cesse de faire valoir les différences britanniques et de bloquer tous projets d'une Europe fédéraliste. Au terme de plusieurs années d'euro-scepticisme marqué, l'arrivée de Tony Blair et des néo-travaillistes en mai 1997 semblait prometteuse. Rarement un Premier ministre britannique s'était montré aussi enthousiaste sur l'Europe. Pourtant, s'il est parvenu à faire valoir les positions britanniques avec un succès appréciable, il aura dans l'ensemble échoué à faire progresser l'idée européenne dans son propre pays.

Faute d'avoir rejoint la zone euro et face à une classe politique toujours prompte à utiliser les sujets européens comme un épouvantail, le Royaume-Uni demeure en proie à ses interrogations originelles vis-à-vis de l'Union. Dans ce contexte, la nomination de M<sup>me</sup> Ashton au poste de Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et de sécurité est intéressante à plus d'un titre. Étrange paradoxe pour les uns, main tendue aux Britanniques pour les autres. L'avenir seul nous dira désormais si le Royaume-Uni peut, à terme, devenir un pays européen comme les autres.

---

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

# Qu'apporte l'euro aux citoyens des adhérents à l'Union économique et monétaire ?

Depuis juillet 2008, la valeur de l'euro en dollar dépasse régulièrement 1,50 dollar pour 1 euro. Cette sous-évaluation relative de la devise américaine tend à pénaliser le secteur productif européen, affectant notamment ses capacités d'exportation. De ce fait, de nombreuses voix s'élèvent pour s'interroger sur les bénéfices qu'apporte encore la monnaie unique à ses seize États adhérents. Nous verrons que l'euro remplit les deux principales fonctions qui lui incombent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, même si des efforts restent à fournir dans certains domaines.

## Les principaux bénéfices de l'euro

Les fondements théoriques de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne reposent sur la théorie des zones monétaires optimales développée par Robert Mundell. Ardent partisan de l'euro, le prix Nobel (1999) considère que l'adoption d'une monnaie unique et l'établissement d'un taux de change fixe entre les pays membres sont susceptibles de dynamiser ses performances économiques. En effet, une monnaie unique favorise l'extension de son aire de transactions, en permettant un rapide essor du commerce au sein de la zone, et entraîne une réduction sensible des coûts de transaction.

Cette théorie semble empiriquement vérifiée lorsqu'on se penche sur les deux principaux avantages qu'apporte l'euro aux adhérents de la zone :

- D'une part, la monnaie européenne fournit un environnement stable aux échanges des citoyens des États membres. En particulier, l'adoption de l'euro a par nature éliminé les opérations de change entre les différentes monnaies nationales, ainsi que les frais liés à la vente et à l'achat de devises sur le marché des changes. Les entreprises n'ont plus à se prémunir contre les évolutions défavorables des cours de change, et les frais liés à la détention de plusieurs comptes en devises ont disparu. La réduction de ces coûts de transaction encourage sans conteste un accroissement des échanges commerciaux intra-communautaires, qui devraient stimuler la croissance.

- D'autre part, l'euro renforce la compétitivité au sein de la zone en facilitant la comparaison des prix par le consommateur. En effet, le fait de pouvoir effectuer des paiements avec la même monnaie dans l'ensemble des pays membres induit une véritable transparence des prix pratiqués par les

entreprises. Ces dernières sont de fait sensibilisées à la politique des prix adoptée par ses concurrents et sont fortement incitées à rester compétitives. Il en résulte un accroissement du pouvoir d'achat du consommateur et des échanges intra-communautaires. Encore une fois, cet avantage devrait favorablement influencer la croissance de la zone euro.

À un niveau plus macroéconomique, l'euro a également vocation à favoriser une harmonisation des politiques économiques entre les États membres. Les responsabilités étant mutualisées, les États doivent en effet respecter un certain nombre de critères de convergence dans la conduite de leur politique budgétaire, énoncés par le pacte de stabilité et de croissance. Ils devraient également être amenés à coordonner leurs politiques fiscale et sociale.

### **Les prochains enjeux de l'Union économique et monétaire européenne**

Malgré les avantages qu'apporte l'euro aux citoyens des États adhérents de la zone, les sondages successifs réalisés par l'eurobaromètre révèlent un déclin progressif de la confiance qu'ils lui portent. Ce manque d'enthousiasme serait en partie dû au sentiment des consommateurs que l'euro a favorisé une hausse des prix des produits alimentaires (ce qui n'est pas vérifié statistiquement) et qu'il n'a pas permis de stimuler une croissance dont le taux moyen annuel de progression sur dix ans ne dépasse pas les 2,1 % (on parle de « croissance molle »). Plus fondamentalement, le scepticisme des citoyens adhérents à l'UEM européenne s'explique du fait de l'incapacité des États membres à définir ensemble une politique économique commune. Or, la crise contribue à exacerber les spécificités et les faiblesses nationales. Jamais les disparités n'ont été aussi larges dans la zone euro. Le taux de chômage va de un à cinq entre les Pays-Bas (3,7%) et l'Espagne (19,7%). L'Allemagne sera parvenue à limiter à 3,2% de son PIB son déficit en 2009, lequel avoisine 11% en Espagne.

C'est à la Banque centrale européenne que revient la tâche essentielle de maintenir l'unité de la zone euro qui met ses seize pays membres sous la même toise de politique monétaire (taux directeur unique) et de taux de change.

#### **Bibliographie**

- Demma, C. (2009), « L'euro nous protège-t-il ? », *Alternatives économiques*, hors série, n° 80, février, p. 48-49.
- Mundell, R.A. (1961), « *A Theory of Optimum Currency Areas* », *American Economic Review*, vol. 51, n° 4, p. 657-665.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France

## John Warden et la « théorie des cinq cercles »

Le colonel américain John Warden doit essentiellement sa notoriété de théoricien de la puissance aérienne à la guerre du Golfe. En août 1990, lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, il dirige au Pentagone la cellule de planification *Checkmate*. Il peut alors très vite proposer au général Schwarzkopf un plan d'attaques aériennes stratégiques (*Instant Thunder*) visant à contraindre l'Irak à se retirer du Koweït, à un moment où le déploiement américain dans la région est encore limité. Si *Instant Thunder* sera quelque peu remanié par la suite (Warden se trouvant en outre écarté de sa mise en œuvre), le succès de la campagne aérienne de février 1991, et celui de la phase terrestre de 100 heures, lui doivent beaucoup.

En 1988, John Warden avait justement publié, sous le titre prémonitoire de *The Air Campaign*<sup>(1)</sup>, un ouvrage où il exposait ses premières conceptions stratégiques, et qui était lui-même tiré d'un mémoire soutenu quelques années auparavant au *National War College*. Dans ce livre, il mettait l'accent sur l'importance d'une bonne planification et surtout sur l'étape capitale de l'acquisition de la supériorité aérienne. Cette acquisition rend en effet possible l'attaque des centres vitaux de l'adversaire (les centres de gravité) et la réalisation de missions d'interdiction que Warden privilégie par rapport aux missions de soutien rapproché, essentiellement pour des raisons de rentabilité.

**Afin de revenir sur la notion de centre de gravité esquissée dans *La Campagne aérienne*, le colonel américain John Warden publie en 1995 dans *l'Airpower Journal*, un article intitulé « L'ennemi en tant que système »<sup>(2)</sup>. Après avoir défini la guerre aérienne stratégique comme une « guerre pour forcer l'État ou l'organisation ennemie à faire ce que vous voulez qu'il fasse », il propose de penser l'ennemi « comme un système composé de nombreux sous-systèmes » et développe une classification des centres de gravité en cinq cercles concentriques.**

Cette classification est nécessaire selon lui car « le concept de centres de gravité est simple à imaginer mais difficile à employer dans la pratique parce que vraisemblablement il existe plus d'un centre à un moment donné et que chaque centre influe sur ses semblables d'une manière ou d'une autre ».

Quels sont donc les différents cercles parmi lesquels se répartissent les nombreux centres de gravité qui constituent un État donné ? Si l'on part du

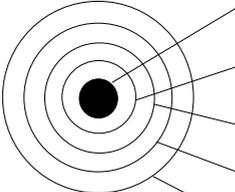
centre vers la périphérie, on trouve respectivement dans le système de Warden : la **direction** ennemie (avec ses éléments de transmission et ses forces de sécurité), les **fonctions organiques essentielles** (électricité, pétrole, nourriture, monnaie), les **infrastructures** (routes, aérodromes, usines), la **population** et enfin les **forces armées** adverses.

La guerre aérienne stratégique va consister à rechercher la paralysie stratégique de l'adversaire par le biais d'« attaques parallèles » des centres de gravité composant les trois anneaux les plus proches du centre. John Warden entend par « attaques parallèles » des actions simultanées visant les centres de gravité stratégiques ennemis sur l'ensemble du théâtre des opérations. En effet, pour Warden, « *les États ont un petit nombre d'objectifs vitaux au niveau stratégique... Ces objectifs tendent à être petits, très chers, sans remplacements et difficiles à réparer. Si un pourcentage significatif d'entre eux est frappé en parallèle, le dommage devient insurmontable* ». Il compare l'attaque en parallèle avec l'« attaque en série » dans laquelle un ou deux objectifs seulement sont attaqués à chaque fois, ce qui laisse le temps à l'adversaire de réparer les dommages subis et de renforcer ses défenses. L'attaque en parallèle, au contraire, l'empêche de riposter efficacement. Pour Warden, « *plus nombreux sont les objectifs atteints en une seule fois, plus cette riposte devient impossible* ».

Dénotant à la fois l'influence de Sun Tzu et de Clausewitz, Warden conclut « L'ennemi en tant que système » d'une manière qui n'est pas sans annoncer les *Effects based operations* des années 1990 : « *Le combat n'est pas l'essen-*



DR



1. Capacité décisionnelle au plus haut niveau
2. Organes vitaux
3. Infrastructures
4. Population
5. Forces de défense

*ce... de la guerre. La véritable essence de la guerre est de faire ce qui est nécessaire afin que l'ennemi accepte que nos objectifs deviennent ses objectifs ».*

1. L'ouvrage est désormais disponible en français : John Warden III, *La Campagne aérienne : planification en vue du combat*, traduction et préface du lieutenant-colonel Philippe Steininger, Bibliothèque stratégique, Economica, 1998, 206 p.

2. John Warden III, « *The Enemy as a System* », *Airpower Journal*, printemps 1995, p. 40-55. Une traduction de cet article se trouve en appendice de la version française de *La Campagne aérienne*.

Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie, président de l'Institut de stratégie comparée

# Par-delà nature et culture, Philippe Descola

Dans *Par-delà nature et culture* Philippe Descola propose une typologie des économies de la connaissance qui régissent les relations de l'homme avec les vivants non-humains. Cette typologie repose sur quatre conceptions ontologiques<sup>(1)</sup> et six types de relations, qui remettent en cause la hiérarchie occidentale établie entre l'humain et le non-humain. Il refuse, ce faisant, la présomption d'un ethnocentrisme qui n'accorde d'intériorité qu'aux humains.

Il y a, selon Descola, différentes manières d'appréhender les vivants grâce aux deux aspects de l'expérience : la **physicalité** du corps, qui est le dispositif matériel, organique, permettant d'agir sur le monde, et l'**intériorité**, c'est-à-dire la conscience et son intentionnalité.



DR

Quatre matrices ontologiques sont recensées par l'auteur :

- **l'animisme**<sup>(2)</sup>, caractérisé par « *l'imputation par les humains à des non-humains d'une intériorité identique à la leur... Ce n'est pas au moyen de leur âme qu'humains et non-humains se différencieraient, mais bien par leurs corps* » (p. 183).

- **le naturalisme** inverse la formule de l'animisme « *en articulant une discontinuité des intériorités et une continuité des physicalités* » (p. 241).

Les physicalités sont toutes régies par les lois de la matière mais seul l'homme possède une intériorité.

Seul le naturalisme dissocie nature et culture, non-humain et humain.

- **l'analogisme** est « *un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des vivants en une multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées* » (p. 280).

L'analogisme cherche à cimenter un monde dans lequel chaque être vit avec les fragmentations et de son intériorité et de sa physicalité (ex. : la doctrine chinoise des cinq éléments).

- **le totémisme**<sup>(3)</sup>, à l'inverse de l'analogisme, tient sa spécificité de la reconnaissance d'une continuité des physicalités et des intériorités. Chaque

individu est considéré comme « l'actualisation d'un des états successifs par lesquels est passée la genèse de l'identité collective propre à l'ensemble dont il fait partie » (p. 407).

Philippe Descola retient aussi six principaux schèmes de relations qui viennent moduler chaque matrice ontologique et qui forment deux groupes :

- « *Le premier caractérisant des relations potentiellement réversibles entre des termes qui se ressemblent* » (p. 425) que représentent l'échange, la prédation et le don.

- Le second désigne « *les relations univoques fondées sur la connexité entre des termes non équivalents* » (p. 425) incluant la production, la protection et la transmission.

Ce que veut montrer l'auteur dans cet ouvrage, c'est que les usages élémentaires du monde conduiraient à des modèles de base qui seraient ensuite consolidés par l'histoire particulière de chacun. Ainsi, les différentes visions du monde dériveraient des pratiques mises en place progressivement par les hommes pour articuler l'humain et le non-humain. Dans cette perspective, la dissociation faite aujourd'hui dans notre société entre nature et culture ne serait qu'une façon parmi d'autres d'appréhender le monde.

	Ressemblance des intériorités	Différence des intériorités
Ressemblance des physicalités	<i>totémisme</i>	<i>naturalisme</i>
Différence des physicalités	<i>animisme</i>	<i>analogisme</i>

1. Façon de distribuer des propriétés à tout ce qui existe et qui organise l'agrégation des humains et des non-humains.
2. Amérique du Sud tropicale, nord de l'Amérique du Nord, nord de la Sibérie, poches en Asie du Sud-Est et en Mélanésie.
3. Australie, Amérique du Nord.

Sous la haute direction de madame Martine Méheut, présidente de l'Association européenne des enseignants

# La géopolitique de l'océan Indien

La plupart des **grandes crises internationales récentes**, Afghanistan, Irak, conflit indopakistanaï, Indonésie, se déroulent dans des pays riverains de l'océan Indien, scène géopolitique et géostratégique particulièrement instable et bouillonnante et dont l'étude est indispensable pour appréhender les grands événements mondiaux.

Promu « **cœur stratégique du monde** » à chaque nouvelle crise internationale, l'océan Indien est un vaste espace de rencontres et d'échanges mais aussi un arc de crise, de la Corne de l'Afrique à l'Indonésie, au sein duquel la France accentue sa présence.

## Un carrefour stratégique

L'océan Indien est un vaste ensemble qui s'étend de l'Afrique orientale à l'Océanie et de l'Inde aux terres de l'Antarctique. Ainsi, il englobe aujourd'hui un espace physique composé de 38 États côtiers et de 13 États riverains, pour une superficie totale de 40 millions de km<sup>2</sup> et une population avoisinant les 2,2 milliards d'habitants, soit un tiers de la population mondiale. Cette région reste cependant dominée par les puissances extérieures, lesquelles ont verrouillé les routes maritimes et les détroits, malgré l'émergence de géants régionaux comme l'Afrique du Sud, l'Inde et l'Australie. Les autres États sont, à l'instar de la Birmanie ou du Sri Lanka, empêtrés dans d'interminables conflits internes.

Autrefois dénommée « route des Indes », l'océan Indien est le théâtre d'enjeux stratégiques importants tels que le contrôle des voies de communication par lesquelles transitent non seulement le pétrole du golfe Persique (40 % du trafic mondial d'hydrocarbures), mais aussi les exportations asiatiques à destination de l'Occident (25 % du transport maritime mondial). C'est pourquoi, afin de protéger les marchandises et sécuriser les routes maritimes, les grandes puissances, parmi lesquelles les États-Unis, le Royaume-Uni, la France mais aussi – et cela est un fait nouveau – la Chine, deuxième puissance économique mondiale, se déploient dans les zones réputées dangereuses comme au large de la Corne de l'Afrique et dans les nombreux détroits où sévit la piraterie.

## Une région en crise

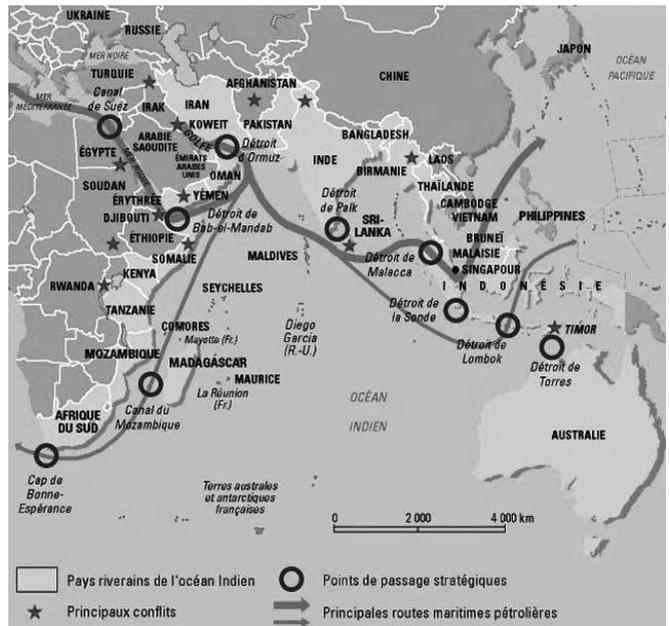
« Arc de crise » qui s'étend de Madagascar à l'Indonésie, en passant par les Comores, la péninsule Arabique, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Sri Lanka et la Birmanie, l'océan Indien constitue le terrain idéal d'une étude géopolitique. La région subit ainsi directement les effets néfastes du dérèglement climatique, lesquels entraînent des mouvements de populations et l'apparition des

réfugiés climatiques : le tsunami de 2004, qui a touché l'ensemble de la côte maritime, en est un triste exemple. Sur le plan politique et religieux, l'ensemble de la zone doit faire face au développement des réseaux terroristes et mafieux. Les lignes de fracture y sont nombreuses, comme l'attestent les difficiles relations indo-pakistanaïses (Cachemire) et la place cruciale de l'arme atomique dans cette dualité. Enfin, la poussée de l'islamisme, notamment en Afghanistan ou en Afrique de l'Est, incite les grandes puissances à surveiller de près ces régions pour éviter toute contagion. La présence de forces américaines sur l'île de Diego Garcia ou à Djibouti renforce le caractère stratégique de cette partie du monde en concourant au contrôle des routes maritimes et à la conduite des opérations menées au-dessus de l'Irak, de l'Afghanistan, et le cas échéant, de l'Iran...

### Une présence française ancienne et pérenne

La France s'est très tôt implantée dans l'océan Indien en administrant les Mascareignes, les comptoirs des Indes et l'Indochine. Aujourd'hui encore, elle détient des territoires qui s'étalent de la Réunion aux îles Kerguelen et à la terre Adélie, lui procurant une permanence et une influence considérables dans l'ensemble de la zone océanique.

Enfin, la présence de forces militaires stationnées à Djibouti et à Abu-Dhabi et de forces maritimes sous le commandement d'Alindien assurent à la France une réactivité lui permettant d'intervenir rapidement en cas de besoin, comme en témoignent la lutte menée contre la piraterie au large de l'Afrique orientale et l'aide fournie aux populations dévastées par le tsunami de 2004.



Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

# Les opérations extérieures de l'armée de l'air 1964-1991

Depuis les années soixante, du fait même de sa nature lui permettant d'être mise en œuvre avec force et rapidité, l'armée de l'air a été engagée dans une série d'actions extérieures, au profit d'États ou d'organisations internationales ayant sollicité l'aide de la France, ou à la suite de crises menaçant la sécurité de pays amis et celle des ressortissants français vivant sur leur territoire. Ces actions extérieures, expression d'une volonté politique d'intervenir chaque fois que des équilibres sont menacés dans le monde ou que l'indépendance d'un pays ami est menacée, concernent essentiellement l'Afrique et le Moyen-Orient.

## 1977 : l'opération *Lamantin*

Cette opération à dominante « air », déclenchée en Mauritanie, illustre le nouveau style des opérations « coup de poing », menées par la France à partir de la fin des années 1970. Les origines de cette crise mauritanienne remontent aux années 1960, lorsque l'Espagne prend la résolution d'accorder l'indépendance à sa colonie du Sahara occidental, située entre le Maroc et la Mauritanie et dont la principale ressource consiste en des gisements de phosphates. Une dégradation de la situation étant pressentie, la France décide d'intervenir et, le 28 octobre 1977, le général Forget est désigné pour assurer le commandement de l'opération *Lamantin*. À trois reprises, deux fois en décembre 1977 et une fois en mai 1978, époque où le commandement est passé au général Maffre, l'armée de l'air intervient avec succès contre des colonnes du Polisario (Front pour la libération de la Saguia El-Hamra et du Rio de Oro). En octobre 1978, les diplomates reprennent le pas sur les guerriers et un cessez-le-feu est conclu. Le dispositif *Lamantin* reste cependant en place, de manière allégée, jusqu'en mai 1980.

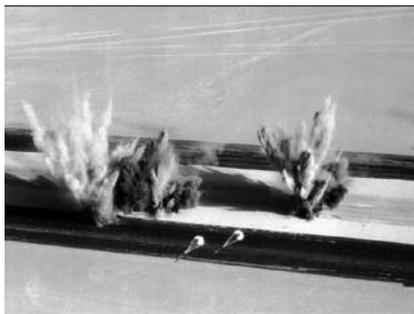
## 1983 : l'opération *Manta*

Si la France est intervenue à plusieurs reprises au Tchad, l'essentiel de son action se produit en 1983, avec l'opération *Manta* qui implique des *Jaguar*, des *Mirage FI-C*, des *C-135 F* et des *Atlantic*. Les forces de Goukouni Oueddeï, soutenues par la Libye, menacent alors Hissène Habré, appuyé par la France, et la tension atteint son paroxysme avec la destruction, en janvier 1984, d'un *Jaguar* et la mort de son pilote, le capitaine Croci. À la suite de ce grave événement, les autorités françaises renforcent leur présence militaire. Aucune des parties ne désirent pousser plus loin l'escalade, la situation au Tchad se stabilise et, en septembre 1984, Français et Libyens concluent un accord et s'enga-

gent à évacuer le pays. Néanmoins, Tripoli semble ne pas respecter cet accord et, quelques semaines après le départ français, décide, avec l'aide de conseillers est-allemands, la construction d'un aérodrome à Ouadi-Doum.

### 1986 : l'opération *Épervier*<sup>(1)</sup>

La base aérienne de Ouadi-Doum, achevée en octobre 1985, comporte une piste de 3 800 mètres et bénéficie d'un large périmètre de défense doté, entre autres, de missiles sol-air SA-6. Devant le danger qu'elle représente, le président Mitterrand ordonne une action militaire ponctuelle et, le 16 février 1986, au début du jour, onze *Jaguar* larguent leurs bombes antipistes sur l'objectif. Du côté libyen, la surprise est totale, mais la réponse du colonel Kadhafi ne tarde guère et quatre bombes freinées de 500 kg touchent l'aéroport de N'Djamena. Un nouveau dispositif militaire est alors mis en place dans le cadre de l'opération *Épervier*. Le 7 janvier 1987, les avions de l'armée de l'air reviennent à l'attaque pour répondre à une incursion libyenne au sud de la « ligne rouge ». En dépit des dommages infligés, Ouadi-Doum demeure encore quelque temps une menace potentielle. Le danger ne disparaîtra réellement qu'un peu plus tard, lorsque les troupes d'Hisène Habré s'en empareront définitivement.



Raid mené par des *Jaguar* de l'EC 01.011 sur l'aérodrome libyen de Ouadi-Doum, Nord du Tchad, 16 février 1986.

Coll. SHD - Département de l'armée de l'Air.

### 1990-1991 : l'armée de l'air dans la guerre du Golfe

Dans ce conflit, le facteur aérien a joué un rôle crucial, plus précisément pour l'armée de l'air à qui il a offert la possibilité de mettre à l'épreuve ses capacités de projection et de frappe à des milliers de kilomètres de ses bases. La guerre du Golfe rappelle les défis que l'armée de l'air a dû relever : se déployer à plus de 7 000 km de la métropole et réussir l'intégration de ses moyens dans l'ensemble des forces aériennes alliées. Pendant les 43 jours d'opérations, du 17 janvier au 28 février 1991, les avions français stationnés en Arabie Saoudite et dans certains pays limitrophes ont accompli 4 763 sorties. Au plus fort de cette guerre, plus de 90 avions (dont 66 avions de combat), ont été alignés avec un taux de disponibilité de 95 %.

1. Cf. Jérôme de Lespinois, « Emploi de la force aérienne, Tchad 1969-1987 », *Penser les ailes françaises*, n° 6 de juin 2005.

Sous la haute direction de monsieur Patrick Facon, directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines

# La décentralisation

Depuis 2003, la Constitution de la V<sup>e</sup> République précise dans son article 1<sup>er</sup> que l'organisation de la France est décentralisée. Après des siècles de centralisation et de « jacobinisme », la Constitution reconnaît qu'il existe des intérêts locaux qui relèvent d'un pouvoir local élu et non des représentants de l'État nommés. En cela, la décentralisation s'oppose à la déconcentration, mesure d'administration visant à exercer localement les compétences étatiques. La situation qui en résulte est plus complexe qu'auparavant : la difficile question de l'harmonisation entre les attributions dévolues aux collectivités locales et l'intérêt général incarné par l'État ainsi que celle du niveau et des modes de régulation à adopter se trouvent posées.

Vingt ans après les lois de décentralisation de 1982, la **loi constitutionnelle du 28 mars 2003** constitue le socle juridique de la décentralisation. Énumérant toutes les catégories de collectivités territoriales, la Constitution **consacre l'existence des régions et rend possible la création de collectivités territoriales à statut particulier**. Elle précise que les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire.

Cette reconnaissance constitutionnelle traduit **la vocation des collectivités territoriales à exercer l'ensemble des compétences** qui peuvent le mieux être mises en œuvre à l'échelon local. La capacité d'expérimentation qui leur est ouverte, et qui leur permet de déroger pour une durée déterminée aux dispositions législatives ou réglementaires existantes, procède de la même idée.

La Constitution définit en conséquence **une nouvelle répartition des compétences** entre l'État et les collectivités territoriales d'une part, et entre les collectivités territoriales elles-mêmes d'autre part. Elle précise ainsi que le représentant de l'État a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois et qu'aucune collectivité ne peut exercer de tutelle sur une autre. Parallèlement, la coopération entre l'État et les collectivités locales s'opère sur un mode contractuel.

**En matière financière** également, les relations entre ces entités publiques sont **renforcées par le sceau constitutionnel** qui s'attache désormais à l'autonomie financière des collectivités territoriales et que traduisent l'autorisation de disposer librement du produit des impositions de toute nature qu'elles peuvent percevoir et le principe que tout transfert de compétences de l'État s'accompagne du transfert des ressources correspondantes.

La décentralisation amène aussi l'introduction de **modes de pensée et d'action de démocratie directe**. En plus du cas d'un changement du régime applicable à une collectivité d'outre-mer, trois autres possibilités sont envisagées : les électeurs d'une collectivité peuvent demander par pétition l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du conseil ; ils peuvent aussi être consultés sur des modifications affectant leur collectivité, telles que ses limites ou son organisation ; ils peuvent enfin voir soumettre à leur approbation un projet par la voie d'un référendum local.

Si elle renforce la démocratie, la décentralisation doit cependant répondre à **certaines difficultés**. La première est l'apparente contradiction qu'il y a à développer les libertés locales alors qu'il existe de grandes **disparités entre collectivités**, dues à leur nature même. Le repli de l'État ne doit pas se traduire par la disparition du souci d'harmoniser ces disparités. La Constitution et la loi interviennent donc pour créer **les conditions d'un équilibre** ; par exemple, en matière de ressources, des dispositifs de péréquation destinés à favoriser plus d'équité entre collectivités territoriales sont prévus.

Mais il est **d'autres difficultés** que la décentralisation n'a **pas encore prises en compte**. Elle a entraîné, par exemple, le développement d'une administration territoriale importante en nombre, sans répondre pour autant à la question des **nombreuses « strates verticales » existantes**. Corrélativement, le besoin de financement des collectivités a augmenté, engendrant ainsi le développement de la fiscalité locale et accentuant la pression fiscale. C'est pourquoi, en 2008, le comité pour la réforme des collectivités locales a tenté de **simplifier les structures de ces dernières, de clarifier la répartition de leurs compétences respectives et de permettre une meilleure allocation de leurs moyens financiers**. Les recommandations présentées au président de la République, en mars 2009, mettent en avant deux projets de loi essentiels : la modification de l'organisation territoriale de la France et la création de la collectivité territoriale du Grand Paris.

L'efficacité de l'application des ressources publiques est devenue un enjeu sur le plan local comme sur celui de l'État. Enfin, **le cumul de mandats nationaux et locaux**, toujours critiqué et jamais supprimé, doit lui aussi trouver une solution.

# Les débris spatiaux

En juillet 1996, un morceau d'une fusée *Ariane* lancée dix ans plus tôt percutait le satellite expérimental français *CERISE*, entraînant sa perte. En février 2009, le satellite *Iridium 33* était entièrement détruit dans une collision avec un satellite de télécommunication russe hors service. Ces deux exemples extrêmes attestent qu'en quelques années les débris spatiaux sont devenus un problème majeur pour l'exploitation durable de l'espace.

## **Les débris spatiaux ont des origines variées et concernent l'ensemble de l'espace circumterrestre.**

Ils sont produits par les activités spatiales robotiques et humaines, lors de phases opérationnelles ou d'accidents. Environ 15 000 objets supérieurs à 10 cm sont suivis et catalogués, principalement par des moyens américains. La France y participe également avec le radar *GRAVES*<sup>(1)</sup>, développé par l'ONERA et mis en œuvre par l'armée de l'air depuis 2005. 94 % de ces objets sont des débris, allant de petits résidus (boulons, éclats de peinture...) à de plus gros objets, comme des satellites hors d'usage ou des restes de lanceurs.

Selon les sources, il existe aussi de 200 000 à 650 000 objets compris entre 1 et 10 cm, plus difficilement détectables, ainsi que plusieurs dizaines de millions d'autres inférieurs à 1 cm et quasiment indétectables.

Historiquement, cette population est en augmentation constante depuis les débuts de l'exploration spatiale en 1957.

Toutes les orbites comprises entre 100 et 50 000 km sont, à des degrés divers, concernées. Les plus utilisées, entre 500 et 1 000 km d'altitude et les géostationnaires à 36 000 km, sont également les plus polluées.

## **Les débris font peser une menace permanente sur les satellites, d'autant plus grande que certains d'entre eux sont potentiellement fatals et quasiment indétectables.**

Les faibles densités observées (moins de 1 débris dans un cube de 1 000 km de côté) ont longtemps masqué la réalité du danger lié aux débris. Or, en fonction de leur altitude, les débris peuvent rester en orbite de quelques mois (orbites basses) à plusieurs millions d'années (orbites géostationnaires), durées pendant lesquelles ils ne cessent de croiser les systèmes spatiaux opérationnels. Par exemple, la navette américaine revient régulièrement de mission avec des hublots endommagés par des éclats de peinture qui la percutent à plus de 30 000 km/h. Un satellite peut ainsi être perforé et sérieusement endommagé par un simple boulon égaré en orbite !

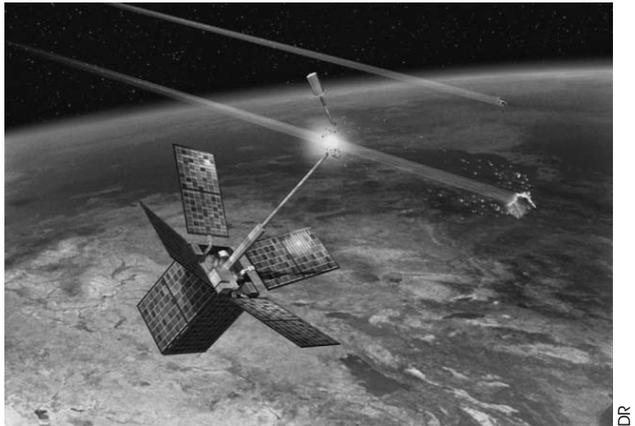
Si l'on sait désormais se protéger contre les très petits débris grâce à du blindage, ou contre les plus gros, que l'on peut détecter et éviter grâce à des manœuvres, on ne peut aujourd'hui rien contre les débris compris entre 1 et 10 cm, trop gros pour du blindage et trop petits pour être détectés. De plus, les manœuvres d'évitement sont le résultat d'un processus lourd et complexe qui occasionne des interruptions de mission et des surconsommations d'ergols<sup>(2)</sup>.

**Les utilisateurs de systèmes spatiaux ont récemment pris conscience de la criticité de la situation et souhaiteraient garantir une utilisation durable de l'espace.**

En effet, si les accidents ont pour le moment été rares, les études prospectives sur l'évolution du nombre de débris sont particulièrement préoccupantes et indiquent que ce nombre augmentera de façon exponentielle dans les décennies à venir. Seule la vitesse d'évolution est sujette à débat et dépendra des mesures prises par les acteurs du domaine spatial.

Si rien n'est entrepris rapidement, les orbites circumterrestres pourraient être inutilisables au siècle prochain. Si, comme cela est aujourd'hui recommandé par les instances spatiales mondiales, la création de nouveaux débris est limitée, on pourrait prolonger l'exploitation de l'espace le temps de trouver des solutions pour réduire activement le nombre de débris. De plus, si on désorbitait manuellement de vieux satellites hors service, véritables réservoirs de débris latents, on pourrait stabiliser voire inverser la tendance.

Cependant, les solutions envisagées posent de nombreux problèmes techniques, politiques et économiques, et seule une coopération internationale volontariste des pays utilisateurs de l'espace pourrait les concrétiser.



Vue d'artiste de la perte du satellite *CERISE* en 1996.

1. Grand Réseau Adapté à la VEille Spatiale.
2. Carburant utilisé par les satellites.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

## 1258, les Mongols prennent Bagdad : les cavaliers de la steppe bâtissent un immense empire

**Le 10 février 1258, Bagdad tombe entre les mains du Mongol Hougalou, le petit-fils de Gengis Khan. La ville est pillée, ses monuments détruits et sa population massacrée. Les Abbassides ne dirigent plus le monde musulman alors que les Mongols bâtissent un nouvel et immense empire. Après la conquête arabe qui avait débuté six cents ans plus tôt et réuni deux domaines politiques, un empire asiatique (Mésopotamie et Iran) et un empire méditerranéen en Asie Mineure, dans le Nord de l'Afrique et le Sud de l'Europe, la prise de Bagdad marque l'aboutissement d'un long processus de rupture de l'unité spatiale de l'islam.**

### **Un empire musulman brillant**

En 750, les Abbassides, qui tirent leur nom d'Al-Abbâs, un oncle du prophète Mahomet, profitent du mécontentement de la population urbaine pour chasser les Omeyyades<sup>(1)</sup> et prennent ainsi le pouvoir. En 762, Bagdad devient le siège du califat abbasside, c'est-à-dire la capitale de l'islam à l'époque. Une civilisation nouvelle naît alors sur les bords de l'Euphrate.

**Les deux premiers siècles de leur règne sont une des périodes d'« âge d'or » de la culture musulmane. C'est en effet durant cette période que les califes exercent pleinement leur pouvoir dans une prospérité économique retrouvée. En établissant le siège du califat, c'est-à-dire la capitale du monde musulman, à Bagdad, les Abbassides s'installent au cœur des routes commerciales internationales maritimes et terrestres, qu'ils s'efforcent alors de contrôler. Sous leur règne, les villes et l'artisanat prospèrent et se développent. Les manuscrits grecs, perses et indiens sont traduits et commentés, et intégrés à la pensée musulmane. La poésie, la médecine, l'histoire et la littérature rayonnent au-delà du monde musulman.**

Pour organiser cet empire, qui s'étend de l'Espagne aux rives de l'Indus, le calife, monarque absolu, délègue son pouvoir administratif au vizir. Ce dernier, sur le modèle perse, dirige une administration centralisée efficace. Cependant, en raison de son immensité et de la lenteur des communications, l'empire s'affaiblit et des révoltes éclatent. En Espagne, au Maghreb, en Syrie, en Iran et en Égypte, des généraux se soulèvent et proclament leur autonomie. De nouveaux califats qui tentent de concurrencer le prestige de Bagdad voient le jour.

Emporté par des rivalités incessantes, le pouvoir des Abbassides s'effondre lentement au moment où, à l'Est, un jeune cavalier organise le peuple des steppes.

### Un empire « océanique »

Né entre 1155 et 1162 au sein d'une tribu dirigée par son père, Temüjin a neuf ans lorsque sa tribu est massacrée par les Tartares. En 1209, lors d'une assemblée plénière des Mongols appelée *qourilai*, il prend le titre de Gengis Khan, c'est-à-dire « souverain océanique » ou « souverain universel ». À partir de cette date, il bâtit un vaste empire qui s'étend de la mer Caspienne à la Chine. À sa mort, en 1227, selon la coutume mongole, l'empire est partagé entre ses cinq fils, dont l'aîné reçoit l'allégeance des ses cadets et qui est proclamé empereur. Les héritiers de Temüjin n'ont de cesse d'agrandir et de stabiliser les conquêtes. Ainsi, en 1255, les troupes mongoles envahissent le territoire des Abbassides et se dirigent vers Bagdad. Le 10 février 1258, après un siège de quinze jours, la ville tombe entre les mains des Mongols. Le petit-fils de Gengis Kan applique la tactique de son grand-père : faire un exemple en terrifiant les populations pour dissuader toute velléité de révolte. En une semaine, entre 90 000 et 500 000 personnes sont massacrées (les chiffres varient selon les sources). L'élimination systématique de la population s'accompagne de la destruction et du pillage de nombreux palais et mosquées. Enfin, la population survivante connaît une famine sévère après la destruction des canaux d'irrigation qui servaient à l'agriculture.

Les nouveaux envahisseurs rétablissent bientôt la paix ; la sécurité des voies commerciales favorise les échanges entre l'Orient et l'Occident. Ainsi, des missionnaires catholiques, des commerçants italiens et le célèbre Marco Polo sont éblouis par cette brillante civilisation. Quant aux Abbassides survivants, ils se réfugient en Égypte, où les sultans mamelouks leur laissent exercer le titre honorifique de calife.

Toutefois, à l'instar des autres empires, au gré des successions, les territoires conquis par les Mongols sont divisés en plusieurs entités qui vont peu à peu prendre leur indépendance et n'avoient de cesse que de s'affronter.

#### Bibliographie

Jean-Paul Roux, *Gengis Khan et l'Empire mongol*, Gallimard, coll. « Découverte / Histoire », 2002.

Jean-Paul Roux, *Histoire de l'Empire mongol*, Fayard, 1993.

John Andrew Boyle, *The Mongol World Empire 1206-1370*, Londres, 1977.

Dominique Farale, *De Gengis Khan à Qoubilai Khan*, Economica, 2003.

1. Dynastie qui dirige le monde musulman de 661 à 750.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

# La transpolitie

**La guerre est un conflit violent entre polities. Pour qu'elle soit rendue possible, il faut qu'au moins deux polities soient en contact. Les contacts entre polities se nouent sur des transpolities aux destinées variées.**

Dans leur recherche de la paix par la justice, pour éviter de s'entre-tuer, les humains fondent des polities et les équipent de régimes politiques, qui assurent les dispositifs et les procédures indispensables à l'effectuation de la fin recherchée. Les polities sont donc des espaces sociaux de pacification tendancielle par la loi et le droit. Deux modes d'organisation des polities ont été inventées, l'une dès le Paléolithique et mise en œuvre dans le monde primitif tribal, l'autre proprement néolithique et développée à partir du mode tribal sous la pression de la guerre.

Le **mode tribal** combine politie et transpolitie, en faisant l'économie de tout organe politique distinct. Il repose sur des coalitions spontanées entre segments de taille variable, en fonction des conflits à résoudre. Le segment le plus petit est une famille, pouvant se réclamer d'un ancêtre sur trois ou quatre générations et réunissant les ménages issus de lui, soit quelques dizaines d'individus. La famille gère tous ses conflits et fonctionne comme une politie infime. Si un conflit éclate avec un segment de même définition, il peut dégénérer en violence transitoire : les deux segments se rencontrent sur une transpolitie minuscule. Si deux segments de base font alliance contre un troisième, celui-ci bénéficie de l'appui automatique d'un quatrième. Chaque couple compose une politie provisoire et les deux couples s'affrontent sur une transpolitie transitoire.

Le même mécanisme de regroupement de segments coalisés en polities sur des transpolities se reproduit sur deux ou trois niveaux supérieurs, jusqu'à inclure une tribu entière contre une autre et une confédération de tribus contre une confédération ennemie. À tous les niveaux, les coalitions se nouent et se dénouent au gré des circonstances. Même dans le segment de base, un conflit peut opposer un aîné à un cadet, ne pas trouver de solution et aboutir à une fission définitive du segment. L'organisation entière repose sur la fission et la fusion, qui, du point de vue politique, combinent en les alternant polities et

transpolities. Tel est, du moins, le principe général, qui a reçu les transcriptions les plus variées sur tous les continents pendant des millénaires.

Dans un premier temps, qui dure des millénaires, la naissance de la guerre ne change rien à ce mode d'organisation. Elle rend, cependant, les conflits de plus en plus violents et sauvages, à mesure qu'ils éclatent plus haut dans les niveaux de regroupement. Dans un deuxième temps et de manière très lente et à peine perceptible par les intéressés, la guerre – et le développement des richesses et de l'inégalité dans leur répartition, qui jouent dans le même sens – impose une évolution irrésistible dans le sens d'une distribution inégale du pouvoir et de sa hiéocratization. Des chefferies se forment, gérées par des lignages plus éminents et organisées en réseaux hiérarchisés sur le mode tribal, jusqu'à constituer de très vastes confédérations de chefferies et de superchefferies. Cette évolution est presque aussi universelle que le mode tribal lui-même. Un troisième temps est davantage régional. Sous la pression de la compétition guerrière, des avantages différentiels se font jour au bénéfice de certaines chefferies ou confédérations de chefferies, mieux placées, plus riches, plus faciles à défendre, plus fécondes, mieux gérées ou plus obstinées. Ces avantages, cumulés sur plusieurs générations, subvertissent l'équilibre général au bénéfice de pôles d'accrétion politique. Certaines chefferies en absorbent d'autres, pour former des principautés, des royaumes, des empires. Selon les aires culturelles, le procès complet a pris de cinq mille à sept mille ans.

Dès lors, la disjonction entre politie et transpolitie est acquise. La politie est devenue un espace politique tendanciuellement homogène, généralement géré par une dynastie à statut hiéocratique et bénéficiant du monopole de l'usage de la violence, à l'intérieur pour contraindre et punir, et à l'extérieur pour conquérir ou ne pas être conquis. Cet extérieur est dès lors constitué en transpolitie. Or, toutes les transpolities, sauf une, ont fini par être unifiées en un empire, qui tempère les expressions de la guerre. L'exception est l'aire européenne. Pour expliquer cette divergence remarquable, il faut distinguer entre les transpolities instables, promises à l'unification impériale, et les transpolities stables, réfractaires à l'unification et propices aux expériences guerrières les plus variées.

## François Mauriac - *Thérèse Desqueyroux* (1927)<sup>(1)</sup>

Inspiré par un fait divers<sup>(2)</sup>, François Mauriac (1885-1970) dresse dans *Thérèse Desqueyroux* le portrait d'une criminelle qui a tenté d'empoisonner son mari mais révèle surtout la détresse d'une épouse désabusée, prisonnière des conventions bourgeoises du début du xx<sup>e</sup> siècle et qui cherche à tout prix à s'en libérer.



DR

Thérèse est une femme éduquée et cultivée. Elle vit à Argelouse, dans la campagne bordelaise. Elle a épousé Bernard Desqueyroux, un homme qu'elle n'aime pas, et suffoque dans cette vie régie par l'esprit étriqué de la bourgeoisie provinciale. Sa vie morose consiste à porter « *dans ses flancs le maître unique de pins sans nombre* ». Le jour où elle trouve l'occasion d'empoisonner son mari pour sortir enfin de ce carcan, elle passe à l'acte, mécaniquement, mue par une sorte de légitime défense.

Ce dernier, trop soucieux du qu'en dira-t-on, la disculpe devant le tribunal, qui prononce alors une ordonnance de non-lieu.

Le roman s'ouvre sur la sortie de l'héroïne du palais de justice de Bazas, de nuit. Dans l'obscurité, Thérèse est symboliquement effacée du monde, personne ne peut plus voir la coupable qui a tenté de salir le nom des Desqueyroux. Pendant le trajet qui la ramène à Argelouse, Thérèse songe à son passé et cherche une explication à son geste. Cependant, elle ne connaît pas foncièrement les motivations qui l'ont poussée à agir de façon si instinctive et détachée. Mauriac, fasciné par le personnage de Thérèse qu'il « *[désire] digne du nom de sainte Locuste<sup>(3)</sup>* », dépeint son héroïne comme une femme monstreuse qui abrite « *un reptile dans son sein* », mais la criminelle va se retrouver victime ; car, si la justice a été clémente avec Thérèse, ses pairs lui réservent une sentence bien plus cruelle que l'enfermement physique de la prison.

En effet, lorsque Thérèse est ramenée près de son époux, ce dernier, au nom de l'honneur, la séquestre « *derrière des barreaux vivants* » dans la maison familiale, lui impose le silence et lui dicte sa conduite comme un chien en dressage. Dans un monde dominé par les hommes, Thérèse, femme moderne d'avant-garde, n'a plus ni conscience ni identité propres, son existence se réduit

à une enveloppe charnelle qui se désintègre sous l'effet de la lassitude et du tabagisme. Elle qui rêve de parcourir la lande, d'« être une femme seule dans Paris, qui gagne sa vie, qui ne dépend de personne », se résigne finalement à gésir dans la cage du mariage. « Elle goûte la mort autant que la peut goûter une vivante. »

Face à la déchéance physique et morale de sa femme, asphyxiée par l'air vicié de la geôle qu'il a édifiée pour laver la honte, Bernard décide finalement de « lâcher » Thérèse « comme autrefois dans la lande cette laie qu'il n'avait pas su apprivoiser », de « l'immerger au plus profond de Paris », ville symbole de l'émancipation et de l'intellectualisme. Puisqu'il n'a pas réussi à étouffer son épouse, il aspire à la noyer. Finalement, le criminel n'est-il pas Bernard ? Lui qui rejette la confession finale et la demande de pardon de sa femme ; lui dont la seule préoccupation est le regret « d'avoir eu une fille ; à cause du nom qui va finir ».

Bannie du clan Desqueyroux, sauf lors des grands événements familiaux pour faire illusion et sauver les apparences, Thérèse est emmenée à Paris et délaissée dans « le fleuve humain, cette masse vivante qui allait s'ouvrir sous son corps, la rouler, l'entraîner ». À la terrasse d'un café, l'héroïne semble enfin libérée des contraintes sociales de son milieu mais l'épilogue du roman reste ambigu, pour Mauriac lui-même : « Sur ce trottoir où je t'abandonne, j'ai l'espérance que tu n'es pas seule. » Parviendra-t-elle à dompter le monstre qui vit en elle ou se perdra-t-elle dans ses ténèbres si familières en menant une « mauvaise vie » ?

Le personnage de Thérèse réapparaît dans la nouvelle *Thérèse chez le docteur* (1933) et le roman *La Fin de la nuit* (1935) où Mauriac précise : « Je n'ai pas voulu donner dans *La Fin de la nuit* une suite à Thérèse Desqueyroux, mais le portrait d'une femme à son déclin, que j'avais peinte déjà du temps de sa jeunesse criminelle. Il n'est aucunement nécessaire d'avoir connu la première Thérèse pour s'intéresser à celle dont je raconte ici le dernier amour. »

1. Le roman a été adapté à l'écran par Georges Franju en 1962.
2. En 1906, Mauriac assiste à une audience du procès d'Henriette-Blanche Canaby, inculpée pour tentative de meurtre par empoisonnement sur son mari. L'accusée fut acquittée par la cour d'assises de Bordeaux.
3. Locuste empoisonna l'empereur Claude et son fils Britannicus pour le compte d'Agrippine et de Néron qui avaient usurpé le pouvoir. Elle fut condamnée à mort par l'empereur Galba en 68 de notre ère.

# Frédéric Chopin (1810-1849)

« *Bach est un astronome qui découvre les plus merveilleuses étoiles, Beethoven se mesure à l'univers. Moi, je ne cherche qu'à exprimer l'âme et le cœur de l'homme.* »

Frédéric Chopin

**Frédéric Chopin est un pianiste d'origine polonaise qui va révolutionner la pratique de cet instrument. L'amour pour les femmes, dont le célèbre écrivain George Sand, la nature et sa Pologne natale sont pour ce compositeur romantique de précieuses muses. Mais il doit aussi se battre contre son corps malade ; de cette lutte naîtra une musique révolutionnaire, légère et aérienne.**

## Une vie tourmentée

Frédéric Chopin est né le 22 février 1810 – on fête cette année son bicentenaire – à Zelazowa-Wola en Pologne d'un père aux origines françaises. À l'âge de six ans, il reçoit ses premières leçons de piano, instrument de prédilection de sa mère. Son premier professeur de piano est Wojciech Zywny, qui malgré la rigueur de son enseignement, laisse s'exprimer librement le talent de son jeune élève tout en lui communiquant sa passion pour Mozart et pour Bach. À huit ans, il compose une première œuvre dont la revue *Varsovie* affirme dans son édition de 1818 : « *Un vrai génie du point de vue musical* ». Suivant les prescriptions de son père, qui s'attache à donner à son fils un enseignement classique, il poursuit ses études au lycée de Varsovie. En 1825, Chopin se voit attribuer le titre de meilleur pianiste de la ville et publie son premier opus, le *Rondo en ut mineur*.

En 1826, il est admis au conservatoire de musique de Varsovie, où il étudiera durant trois années. Pour ce jeune homme surdoué, le directeur Josef Elsner adaptera son enseignement tout en lui imposant une rigoureuse technique. Il conforte aussi le musicien dans l'idée que désormais il doit composer une musique uniquement centrée sur le piano.

En 1830, Frédéric Chopin quitte la Pologne pour s'installer à Paris. Pour subvenir à ses besoins, il dispense des leçons de piano à l'aristocratie polonaise émigrée. Il devient un artiste à la mode et acquiert vite une notoriété internationale. En 1837, il rencontre George Sand. Durant cette liaison, Chopin sera extrêmement prolifique et produira les œuvres les plus belles et les plus profondes de son répertoire. Alors qu'il est gravement malade, il compose les 24 *Préludes*, la *Polonaise en ut mineur*, la *Ballade en fa majeur*, le *Scherzo en ut dièse mineur*. Mais cette liaison tumultueuse cessera en 1847, date à laquelle il ne composera plus. Très affecté par cette doulou-

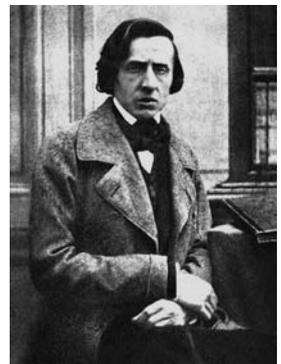
reuse rupture et rongé par la tuberculose pulmonaire, il s'éteint à Paris le 17 octobre 1849, au 12 de la place Vendôme. Avant de mourir, il demande à sa sœur de détruire ses compositions inachevées : « *Je ne veux pas que, sous la responsabilité de mon nom, il se répande des œuvres indignes du public.* » Son corps est inhumé au cimetière du Père Lachaise<sup>(1)</sup>. Selon ses dernières volontés, son cœur repose dans l'église Sainte-Croix à Krakowskie Pezedmische.

### Un compositeur révolutionnaire

Les compositions de Chopin sont aériennes, légères et saccadées comme si la danse des mains voulait sublimer le souffle court de ses poumons malades. Les *Études* symbolisent toute la modernité et le romantisme de la musique de Chopin. Au nombre de 27, elles sont réunies en deux recueils intitulés *Opus 10* et *25*. Elles traduisent aussi son amour pour les femmes, pour la nature mais aussi pour le pays. Ainsi, dans la *6<sup>e</sup> étude, opus 25*, dite la « Sibérienne », la mélodie tourbillonnante évoque le vent qui souffle et balaye les vastes plaines polonaises. Dans la *11<sup>e</sup> étude, opus 25*, on découvre le cycle de la pluie qui s'écoule sur les forêts de bouleaux. La mélodie calme du début annonce l'orage, puis les notes évoquent la pluie qui s'abat et ruisselle en torrents alors que le vent souffle et secoue les branches des arbres.

Frédéric Chopin invente le *rubato*, le doigté moderne au piano. Ce procédé consiste à libérer la main droite de toutes contraintes rythmiques au profit d'une interprétation expressive, pendant que la main gauche continue l'accompagnement de façon parfaitement rythmée. Franz Liszt<sup>(2)</sup> résume bien cette nouvelle technique : « *Regardez ces arbres : le vent joue dans les feuilles, les fait ondoyer, mais l'arbre ne bouge pas. Voilà le rubato chopinesque.* » Ainsi, dans la *4<sup>e</sup> étude, opus 10*, la main gauche dialogue avec la main droite dans un ensemble qui forme une espèce de tourbillon, et dans l'*étude 12, opus 10*, dite « révolutionnaire », la main gauche est sollicitée alors que la main droite en écho joue un hymne patriotique.

La modernité de la musique de Chopin fascine et envoûte toujours ; en témoignent encore aujourd'hui les nombreuses fleurs déposées sur sa tombe par ses admirateurs.



Chopin en 1848. (Musée George Sand et de la Vallée noire-La Châtre).

1. Division 11, Section 11.

2. Pianiste hongrois et compositeur (1811-1886).

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Un laser peut en cacher un autre

« Le pôle de compétitivité *Route des Lasers* a été labellisé en juillet 2005. L'association *ALPhA - Aquitaine Lasers Photonique & Applications*, créée en 2004, qui rassemble les entreprises, centres de recherche et de formation de l'Optique et des *Lasers*, a porté le dossier de labellisation, avec le soutien de l'Agence Aquitaine de Développement Industriel, 2ADI. Depuis l'obtention du label, *ALPhA* assure tout naturellement la gouvernance et l'animation du Pôle », source Internet.

Technique moderne qui continue de bouleverser le quotidien, le laser est un sigle dont peu connaissent la signification : *Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation*, littéralement « amplification de lumière par émission stimulée de rayonnement ». Aussi, comme pour tout sigle, observe-t-il la règle stricte suivante : mot invariable. Ainsi, l'orthographe correcte est : route des Laser.

Toutefois, le progrès technique ne doit pas oublier la beauté bucolique. Laser possède en effet un homonyme d'origine latine qui décrit une plante herbacée de la famille des ombellifères dont les vertus diurétiques peuvent déclencher un rayon laser d'une autre nature !

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

# Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Jean-Marc Laurent**, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Jean Baechler**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**André Lewin**, *ambassadeur de France.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Martine Méheut**, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Patrick-Louis Hubert**, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

**Patrick Facon**, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

**François Pernot**, *maître de conférences en histoire moderne.*

**Hervé Coutau-Bégarie**, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

**Alain Bévillard**, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

## Les Carnets du Temps

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1 place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

[www.eoa.a.air.defense.gouv.fr](http://www.eoa.a.air.defense.gouv.fr)